RELATION
VERITABLE
DE CE QUI S'EST PASSE' A
CONSTANTINOPLE
AVEC MONSIEUR DE
GUILLERAGUES
AMBASSADEUR DE FRANCE.

Où on montre clairement les bévûës de la Gazette de Paris.

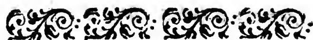




A CHIO,

Chez PIERRE DE TOUCHE, à l'Enseigne de Monsieur du Quêne.

M. DC. LXXXII.



L'IMPRIMEUR AU LECTEUR.

ON a parlé si diversement de ce qui s'est passé à Constantinople entre le Grand Visir & Monsieur de Guilleragues Ambassadeur de France à la Porte, au sujet de ce que Monsieur du Quêne a fait contre les Tripolins au Port de Chio, qu'on n'a sçû à quoy s'attacher. Le Gazetier de Paris s'est efforcé par dessus

tous les autres pour en faire tomber tous les avantages du côté de l'Ambassadeur, en le comblant d'éloges à perte de vûë, & quelquefois même sur des actions assez contraires. Ce qui a donné occasion d'envoyer ses Gazettes pour les verifier sur le lieu. On en a reçû la réponse & les éclaircissemens que voici; dont je n'ay pas voulu frustrer le Public, aprés en avoir eu une Copie.



RECIT VERITABLE
DE CE QUI S'EST PASSE' A
CONSTANTINOPLE
AU SUJET DE MONSIEUR
DE GUILLERAGUES.



'Affectation qui paroit ſi extraordinaire, ſi publique & ſi conſtante à donner de l'éclat, & de la gloire aux Negociations de Monſieur de Guilleragues, n'eſt point l'effet d'une ſurpriſe, que l'on puiſſe attribuer à l'éloignement des lieux, car ſi l'on a pû être trompé une fois, il eſt difficile que l'on l'aye été ſi long-témps; il faut donc examiner quel fondement peut avoir la ſuite de toutes ces Relations manuſcrites & imprimées, qui par leur nombre, &

leur grand volume, plûtôt que par la matiere, obſcurciſſent celles de Nimegue; Il ne s'eſt point fait pour cette Paix de la Chrêtienté, la dixiéme partie du bruit, que l'on entend au ſujet de ce qui s'eſt paſſé, & ſe paſſe à Conſtantinople, & nous ne ſommes pas encore à la fin; qu'eſt-ce donc que l'on en peut croire, ſi ce n'eſt que l'on a voulu impoſer au peuple, & abuſer ceux qui ſont mal-informez des uſages de la Porte Othomanne; Le nombre de ces derniers n'eſt pas ſi grand qu'on le voudroit, mais quant aux autres, il faut ſe figurer le public comme une bête univerſelle, à qui bien des gens, même de ceux qui en ſont partie, veulent tous prendre quelque choſe; leur vie, ou leur fortune conſiſte ou à luy dérober une partie de ſa liberté, ou à le priver de ſon bien, ou à l'amuſer par des ſpectacles publics & par des recits capables de luy

donner

donner de l'étonnement. Ce dernier motif eſt apparament celuy qui a déterminé le Gazetier de Paris à nous enfanter ſi ſouvent par ſa fertile plume des volumes ſur le ſujet de Monſieur de Guilleragues, on le croit tout ſeul l'Auteur de toutes ces productions, ſans penſer qu'il y entre rien qui puiſſe appartenir à la Politique, car celle du Miniſtere de la France eſt trop rafinée, & trop glorieuſe pour donner dans des artifices ſi indignes de ſon élevation; qui la fait preſider pour ainſi dire au ſort de tout le monde; ce ſera donc ſans porter aucun préjudice au reſpect qui luy eſt dû, que l'on tâchera de parler ſuccinctement de ces enfans que la fertilité du Gazetier a produit, qui pour être venus d'une alliance ſi éloignée, ſont preſque tous eſtropiez & contrefaits, & qui ne laiſſent pas de produire à leur pere quelque utilité. Il

nous a d'abord debité une histo-riette d'un Renegat Maltois, qui devoit, pour avoir mal parlé du Roy, être jetté lié dans un sac au fonds de la Mer, mais en faveur duquel Monsieur de Guilleragues, qui en sollicitoit la punition, interceda la commutation de cette peine en luy procurant seulement des coups de bâtons, qui luy furent pourtant donnez si abondamment qu'il en mourut.

Bel adoucissement du châtiment, mais plûtôt grande adresse du Roman à profiter d'une mort causée par la peste pour l'attribuer à une reparation, qui ne consista que dans une legere reprimande.

Il nous a fait une grande ostentation du credit de Monsieur de Guilleragues, comme Mediateur du different des Bailles de Venise avec le Visir, sans considerer l'impossibilité, que celuy qui ne pouvoit agir, ni rien obtenir pour luy-même,

même, eut interposé avec peu de jugement sa mediation pour les autres, outre qu'il n'étoit pas honnête d'entrer dans un démêlé où il s'agissoit d'une somme d'argent que prétendoit le Ministre Othoman, car sçauroit été luy donner sujet de se croire bien fondé à de pareilles persecutions, puisque l'Ambassadeur de France s'interposoit seulement pour en obtenir quelque diminution ; ne pouvoit-on pas croire aussi qu'une semblable interposition seroit capable d'attirer sur le Mediateur les effets de la même avarice, afin que la Porte eut le plaisir de voir l'Ambassadeur de Venise s'interposer aussi pour celuy de France.

Tous ces motifs si raisonnables ont cedé à la vaine gloire de debiter au public, que l'Ambassadeur de la Republique à Paris avoit remercié sa Majesté des bons offices que son Ambassadeur à la Porte

rendoit auprés du Visir à ceux de Venise.

Realité de ces bons offices consistante à refugier dans le Palais de France à Pera des balots de Marchandise, dont les Ambassadeurs de Venise vouloient frauder la Doüane du Grand Seigneur, & dont Monsieur de Guilleragues sçût si bien profiter, qu'il obligea ces Messieurs d'écrire en France à leur Ambassadeur, afin qu'il fit des remercimens à sa Majesté des bons offices que leur rendoit son Ambassadeur à la Porte.

Desaveu par la Republique de cette démarche, par la condamnation prononcée par le Senat contre ces Ambassadeurs, pour payer en leurs noms les sommes exigées par le Visir pour ces contrebandes, & ainsi inutilité de l'interposition imaginaire de Monsieur de Guilleragues auprés du Visir.

Le Gazetier s'est aussi avisé d'étaller

taller la magnificence de cet Ambaſſadeur à une ſolemnité de Saint Louïs, quoy que ſon application particuliere à l'épargne ſoit ſi publique, que rien n'eſt capable de la cacher, & que dans cette occaſion, de laquelle on a voulu luy faire honneur, il eſt certain que l'on renvoya les valets, Horlogeurs & Marchands manger chez eux, ce qui eſt fort contraire à l'uſage des Fêtes publiques.

La Chapelle ne fut ni tapiſſée, ni ornée, & l'on peut dire que la réjouïſſance ſe paſſa *incognito*, comme une ſuite tres-legitime de l'ouverture que fit Monſieur de Guilleragues aux Miniſtres des Puiſſances étrangeres dans les premieres viſites qu'il en reçût, qu'il n'étoit pas à propos de donner à boire & à manger à leurs gens, ni que les Maîtres uſaſſent entre eux des regals ordinaires, il en fit un point de conſequence ſur lequel on rai-

 ſonna,

ſonna, & l'on crût d'abord à l'entendre parler, qu'il vouloit toucher quelque miſtere d'Etat, mais enfin il eut la ſatisfaction d'entendre remettre la choſe à ſon exemple, qu'il n'a pas manqué de donner dans tous les rencontres, car on ne donne pas ſeulement un verre d'eau à boire chez luy. On ne ſçait d'où vient que la Gazette a fait mention tant de fois de l'honneur du Sofa, en diſant qu'il y avoit apparence que Monſieur de Guilleragues l'obtiendroit, quoy qu'il n'y ait que des fondemens tres-legers à cette eſperance, puis qu'elle n'étoit appuyée que ſur les promeſſes d'un fourbe, d'un Bohemien, ou Chinguené du grand Doüanier de Conſtantinople, que Monſieur de Guilleragues n'a pû croire ſon ami, ſans montrer une ignorance tres-groſſiere des manieres du païs. Il eſt en un mot ſi méchant, que n'ayant pas fait grand

mal

mal aux François par ſon averſion, il a fallu qu'il ſoit devenu l'ami de leur Ambaſſadeur pour leur en faire beaucoup.

Il eſt difficile de penetrer pourquoy le Gazetier s'eſt étendu ſur le changement de caractere du Reſident de Meſſieurs les Etats à la Porte, devenu Ambaſſadeur, qu'étoit-il beſoin de détailler la reception faite par le Viſir de ce Miniſtre en cette nouvelle qualité, puis que l'on n'a pas manqué d'en conclure qu'aprés cette reconnoiſſance par l'Autorité dominante, Monſieur de Guilleragues ne pouvoit pas refuſer de s'y rendre, & que s'il a perſeveré au contraire, ç'a été par la douleur de voir que ce Gentilhomme Hollandois n'heſiteroit pas de vivre en Ambaſſadeur, puiſque dés auparavant l'élevation de ſon caractere il en approchoit fort, au lieu que luy, tout Ambaſſadeur de France qu'il eſt,

fait moins de dépense qu'un Resident, & qu'ainsi il alloit paroître qu'ils auroient fait un échange de leurs qualitez.

On ne peut découvrir aucune marque de discernement dans les observations de la Gazette du favorable traitement que reçoivent les Negocians François à la Porte, où Monsieur de Guilleragues, nonobstant qu'il n'eut point ses Audiences, les garentissoit de toutes sortes de violences, car comment accorder cette ostentation avec les avanies du Caire, d'Alexandrette, & autres lieux, où est la gloire de cet Ambassadeur que le Gazetier veut porter si haut, quand l'on considere qu'il a voulu introduire les Vaisseaux de guerre du Roy en Egypte, pour y faire le Negoce des Infideles, pour en être les Protecteurs & les Voiturins, & pour empêcher la seule guerre qui reste aux Chrêtiens contre les Mahometans,

tans ; le plus grand avantage qu'il y ait en cela, c'eſt que le Pavillon du Roy a été refuſé dans ce miniſtere mercenaire, mais au lieu de profiter de ce refus en retournant tout court en France, on a vû le Capitaine prendre un chargement pour des Juifs, & introduire à Livourne le Pavillon Royal devenu Pavillon Marchand. Voilà en quoy conſiſte cette belle introduction d'un commerce nouveau, pour lequel on a voulu quelque temps à Paris relever les éloges de Monſieur de Guilleragues. Le Gazetier ne devoit-il pas nous faire part de l'agreable neceſſité où l'on ſera reduit de faire un Edit en France, qui ordonne que l'on prendra du Sené tous les mois, afin qu'introduiſant un plus grand debit de cette denrée, ceux qui en ont le parti en puiſſent prendre la quantité qu'ils ſe ſont obligez au Pacha d'Egypte d'en acheter, ce qui a cauſé
 une

une avanie faute d'y satisfaire, il la faudra essuyer encore plus grande sans cette précaution, car il y a plus d'un an que l'Interptete du Consul François du Caire est auprés de Monsieur de Guilleragues pour obtenir une décharge de cette obligation medicinale, & de plusieurs vexations.

Il faut que le Gazetier ait ignoré les commencemens des Negociations de cet Ambassadeur par l'entremise d'un Cabaretier & d'un Marchand, son affectation de montrer comme des reliques ses beaux habits, & la premiere Audience qu'il eut *incognito* du Visir, pour laquelle, quoy que l'heure fût convenuë, ce Ministre le fit attendre long-temps, pendant qu'il étoit avec les Residens de Gennes, dont l'un qui prenoit congé introduisoit l'autre en qualité de son successeur, mais sans songer davantage à ce que la Gazette a obmis, continuons de

de parcourir ces obſervations. On avoüe que celle de l'entretien de cet Ambaſſadeur avec le Kheaya ſur le commencement de l'action de Monſieur du Quêne peut paſſer, mais peut-on admettre ce qu'elle rapporte du Reſident Genois tranſporté chez le Viſir à cauſe d'une goutte violente, & là ſommé par cet avare Miniſtre de faire rebâtir un Serail du Sultan brûlé par des Grecs qui luy apportoient du vin, on y voit que ce Reſident ſe défend avec une vigueur honnête, diſant que ſa perſonne étoit au pouvoir de ſa Hauteſſe, mais qu'on luy tireroit plûtôt la vie qu'aucune ſomme d'argent, & que par ce moyen il fût renvoyé dans ſon lit, ſans qu'il luy en coûta rien. Le Gazetier vouloit alors nous en laiſſer tirer la concluſion, qu'à plus forte raiſon Monſieur de Guilleragues viendroit à bout de ſes deſſeins, mais l'on ſçait combien il s'eſt mépris lourdement.

Si le Resident de Gennes a été renvoyé dans son lit sans rien payer, il n'en est pas de même de Monsieur de Guilleragues qui étant appellé dans la Maison du Visir y fût arrêté prisonnier.

Le Gazetier a voulu sous l'article de Constantinople du 29. Octobre 1681. tres-amplement déduit, & par l'Extraordinaire sur le même sujet composé de trois feüilles, & imprimé le 14. Janvier 1682. nous déguiser cet emprisonnement, il étalle les menaces des sept Tours fulminées par le Visir, il fait monter bien haut la gloire de n'y avoir pas été conduit, croyant peut-être que le Lecteur donnant toute son application à la Prison, où apparament l'on n'avoit pas dessein d'envoyer l'Ambassadeur, ne songera point à celle où il a été retenu effectivement, mais il n'y eut jamais un si beau tour de rethorique, que celuy-

celuy-cy qu'il a conçû en ces termes :

Le troisiéme jour, 16. d'Octobre, le Sieur de Guilleragues, qui n'étoit gardé de personne, fit dire au premier Visir qu'il vouloit retourner au Palais de France, & ce Ministre y consentit. Il y avoit donc trois jours que cet Ambassadeur logeoit chez le Visir, c'étoit donc pour s'y divertir qu'il y demeuroit ; mais d'où vient qu'il ne choisissoit pas une plus belle chambre que le trou où il luy fallut demeurer, & pourquoy s'il n'étoit gardé de personne ne s'en alloit-il pas pour purger au moins le soupçon d'une détention toûjours injurieuse à son caractere, pourquoy attendre le troisiéme jour à se servir de sa liberté, & d'où vient qu'étant si libre il envoya demander le consentement du Visir. Il ne paroit point d'autre issuë à tous ces embarras, sinon de dire que Mon-

Monſieur de Guilleragues étoit un priſonnier volontaire, qui s'étoit venu mettre ſous la clef ou le cadenas du Viſir pour luy faire une promeſſe de donner des preſens honnêtes au Grand Seigneur, & par cette raiſon qu'il en eſt ſorti quand il a voulu, mais que par honnêteté il a ſouhaité pour s'en retourner l'agrément du Viſir, qui n'a pû le donner ſi-tôt, étant occupé auprés du Grand Seigneur.

Le Gazetier nous veut perſuader que le Viſir fut bien-heureux d'accommoder ainſi ſes prétentions par l'empriſonnement, & la promeſſe de l'Ambaſſadeur, parce que ce Miniſtre ſçavoit que le Roy avoit ordonné l'armement de cinquante Vaiſſeaux, & de trente de ſes Galeres pour ſecourir ſon Ambaſſadeur, mais peut-on compter pour un grand avantage à la France d'avoir par de pareilles menaces procuré de telles douceurs, &

un

un traitement ſi honnête au Miniſtre de ſa Majeſté, & ne ſemble-t-il pas au contraire qu'il vaudroit mieux n'avoir point menacé, ou n'eut-il pas été plus à propos que l'Ambaſſadeur aprés ſon empriſonnement ne laiſſat pas échapper l'occaſion de s'en venger, lors que Monſieur du Quêne tenoit les Galeres du Sultan priſonnieres, il faut avoüer que toutes les circonſtances ont concouru comme en foule à la gloire de ſa Majeſté, & que la bonne fortune des Turcs les a fait éloigner par la timidité de Monſieur de Guilleragues.

Peut-on le loüer legitimement de ſa fermeté pour avoir reparti au Viſir qu'il n'avoit pas beſoin de temps pour déliberer ſur la réponſe qu'il avoit à faire, qu'il luy declaroit donc qu'il ne donneroit ni la ſomme qu'il luy avoit demandée pour le dédommagement de Chio, ni aucune autre, & qu'il

le

le repeta plusieurs fois ; à quoy sert cette repetition frequente, quand l'inexecution en a été la suite, il vaudroit bien mieux n'avoir protesté qu'une seule fois de ne rien donner, & avoir tenu ferme. Combien d'éloges inutiles dans cet Extraordinaire du Gazetier, ou pour mieux dire sans jugement, puisque la vigueur qui leur sert de fondement par la resolution de ne rien donner, se termine peu d'heures aprés à une promesse de faire des presens, qui a été suivie d'un déboursement d'argent.

Le Gazetier introduit le Visir demandant à Monsieur de Guilleragues, si l'Escadre Françoise seroit encore long-temps à la Rade de Chio, & il fait répondre cet Ambassadeur, que quand l'affaire des Tripolins seroit terminée, Monsieur du Quêne viendroit à la bouche du détroit de Constantinople le demander avec tous les François

pour

pour le remener en France, si on continuoit de luy refuser le Sofa; heureux Sofa qui auroit produit une rupture lors que des mauvais traitemens à Messieurs de la Haye pere & fils ont à grande peine attiré des plaintes; mais fierté imaginaire de Monsieur de Guilleragues par la menace de faire approcher Monsieur du Quêne des Dardanelles, puis que cet Ambassadeur lors du premier mouvement contre les Tripolins écrivit à ce General des lettres fort expresses, afin qu'il ne fit rien davantage contre ces Pirates, & qu'il se garda bien d'approcher des Châteaux, il luy écrivoit des apparences de guerre & de destruction de tous les Negocians François du Levant, s'il ne se retenoit, & étant plein de ces belles dispositions, qui depuis luy avoient été confirmées il alla à l'Audience du Visir. Il est aisé de juger si c'étoit-là un bon fondement à une grande fermeté, &

si

& si ce Ministre Otoman, qui sçavoit en quelle maniere Monsieur de Guilleragues avoit informé Monsieur du Quêne de sa terreur eut lieu de s'étonner des réponses de cet Ambassadeur.

Le Gazetier a voulu adoucir un peu certaines honnêtetez de Monsieur de Guilleragues au Visir, qui ne se trouvent pas dans son imprimé en la maniere qu'elles sont couchées dans le manuscrit, qui luy a servi d'original, c'est au sujet de la menace des sept Tours dont cet Ambassadeur s'étant defendu comme d'un point capable d'attirer une rupture, le Visir répondit que ce n'étoit pas une si grande affaire, que d'autres ses predecesseurs y avoient bien été, & que le Roy ne le trouveroit pas mauvais; voici la replique de Monsieur de Guilleragues, que sa Majesté n'avoit eu garde de s'expliquer sur ce sujet, ne luy étant pas tombé dans la pensée qu'on dût

mener

mener ſon Ambaſſadeur dans les ſept Tours, que ſi Monſieur de la Haye y avoit été, c'étoit comme eſpion des Venitiens, ainſi que la Porte l'en accuſoit, & Monſieur de Guilleragues ajoûta que pour luy, outre les prérogatives qu'il avoit au deſſus des autres Ambaſſadeurs, il avoit toûjours été fidele à la Porte. Il laiſſoit à conclure par là que ſa fidelité devoit être recompenſée de l'exemption des ſept Tours. Mais un François, & un Ambaſſadeur, a-t-il jamais de cette ſorte prodigué ſa fidelité, terme conſacré entre les ſujets de leur Roy, & qui ne peut tout au plus s'employer qu'entre des amis, & non pas quand un Ambaſſadeur parle à une Puiſſance étrangere; Il ſe peut bien faire, que Monſieur de Guilleragues ait des prérogatives d'eſprit, de ſcience & d'enjoüement au deſſus des perſonnes qu'il veut déſigner, mais nous voyons
auſſi

aussi qu'il y en a eu d'autres de crainte, & de foiblesse, ou pour l'épargner d'une grande circonspection, qui luy a fait manquer les plus grands avantages qui pouvoient jamais luy arriver, & qu'apparament ceux dont il prétend parler n'eussent pas laissé échapper.

La Gazette a encore supprimé une autre particularité qui est dans le manuscrit, l'on y voit que Monsieur de Guilleragues attendant le Visir dans une chambre pour avoir son Audience, on vint luy demander s'il ne s'assiroit pas au bas du Sofa ; il le refusa, & aima mieux se tenir debout, mais quoy qu'il se fût arrêté à ce parti, on ne laissa pas, quand le Visir fut arrivé de tâcher à le reduire, & voicy comme en parle le manuscrit.

On pressa Monsieur l'Ambassadeur de s'asseoir, mais il resista fortement, & quelques bas Officiers s'étant approchez de luy dans le dessein

ſein de luy forcer, il penſa donner des coups de poings aux Turcs qui étoint proche de ſa perſonne.

Cette approche de ces bas Officiers ne s'eſt point paſſée ſans quelque violence, & il paroit qu'elle a été mal repouſſée par l'intention de battre ceux qui n'étoient point coupables; Cette intention ſi martiale a auſſi tres-mal correſpondu à ce qui ſe voit dans une autre Relation à la main, qui met que Monſieur de Guilleragues avoit menacé de donner mille coups de gangiar, ou de poignard à celuy qui voudroit le contraindre à ſe mettre au bas du Sofa.

Il ſeroit trop long de ramaſſer toutes les circonſtances qui ſe contrediſent, qui ſont mal relevées, & qui pechent contre le jugement, dont le Gazetier a rempli la Gazette, & l'Extraordinaire du 10. & 14. Janvier, qui ſont à preſent le ſujet de nos reflexions, mais avant de

de les finir on peut remarquer que Monſieur de Guilleragues pouvoit témoigner qu'il ne répondroit rien au Viſir, s'il n'étoit en lieu convenable, c'eſt à dire ſur le Sofa, & en cas neanmoins qu'il fût obligé de parler autrement, il devoit declarer par une forme de préliminaire, que la ſituation où il ſe trouvoit, ne luy permettant pas un long entretien, il avoit peu de choſe à dire à ce Miniſtre, il a pû luy donner la lettre du Roy, mais ſur la demande du dédommagement de Chio, il falloit remettre cette affaire ſur Monſieur du Quêne, & expliquer ſeulement en deux mots les raiſons du Roy. Il ne faut point tant de diſcours avec les Turcs, un proverbe qui dans un ſens caché contient quelque vigueur, leur fait plus d'impreſſion qu'une grande ſuite de paroles, & l'on doit prendre garde ſur tout à ne point s'ouvrir aux Interpretes d'aucune envie de biaiſer, & de con-

condescendre en quelque chose à l'avarice de la Porte, car on ne vient toûjours que trop tôt à ce party, c'a été une grande faute d'avoir écrit sur leur avis à Monsieur du Quêne les lettres de crainte & de terreur dont nous avons parlé, & l'on doit croire qu'ils ne peuvent pas absolument cacher aux Officiers Turcs ce qui se passe quand ils leur diroient seulement qu'il y a de bonnes dispositions à l'accommodement; dans de si grands détails sur la menace des sept Tours, il falloit se montrer tout prest d'y aller avec ces paroles, *Souvenez-vous que j'y entreray par la porte, mais que j'en sortiray par la bréche, & qu'on ne viole pas impunement contre un Ambassadeur de France le droit des Gens*, ces autres expressions, *Souvenez-vous que je suis l'Ambassadeur de France, & que j'ay toûjours été fidele à la Porte*, sont
 basses,

baſſes, & ne ſervent qu'à couvrir une veritable ſoûmiſſion, & beaucoup de crainte, dont ce fier Miniſtre le Grand Viſir a bien ſçû profiter, c'eſt luy dire en termes couverts, *ayez pitié de moy, ne m'empriſonnez point, je vous ſerviray toûjours bien*, & l'on peut juger de quel effet ſont ces prieres ſur un cœur plein d'avarice, & qui ne reſpire qu'une autorité tyrannique.

Il eſt ſi aiſé d'avoir de la fermeté quand on a la force en main, & que l'on a tout lieu de croire que les Turcs craignent, qu'il eſt étonnant que Monſieur de Guilleragues ait manqué une ſi belle occaſion.

La réponſe qu'il fit au Viſir, quand ce Miniſtre luy eut dit qu'on avoit envoyé quelques-uns de ſes devantiers aux ſept Tours, peut-elle ſe ſoûtenir, il devient leur accuſateur en les declarant Eſpions

des Venitiens, & il approuve par là, le fâcheux traitement qu'ils ont reçû, ce qui n'eſt ni honnête, ni judicieux, ne pouvoit-il pas répondre à Viſir, je vous conſeille de ne pas obliger l'Empereur mon Maître à joindre le paſſé avec le preſent ?

L'on peut ajoûter à toutes ces obſervations que le Viſir ne parle point de la maniere qu'on le fait parler, & qu'il n'y a rien de plus pitoyable, comme il a été deja remarqué, que de faire terminer la conſtance & fermeté Heroïque d'un Ambaſſadeur de Loüis XIV. à l'action d'un Marchand, qui étant en diſpute ſur quelque choſe que l'on prétend de luy, conſent enfin de faire une promeſſe, parce qu'il n'a pas d'argent comptant, & il y conſent, parce que pour le reduire à cet aveu ſi legitime, il avoit fallu s'arrêter priſonnier.

Le Visir pretendoit de Monsieur de Guilleragues la reparation pecuniere du dommage de Chio, cet Ambassadeur la refuse, on l'arrête chez ce Ministre, il y demeure trois jours, on releve la negociation qui se fait pendant cet emprisonnement comme tres-glorieuse, & digne d'admiration.

Mais il faut remarquer, qu'avant que d'être prisonnier il s'étoit expliqué, que si on l'arrêtoit, ce seroit une rupture, & qu'il n'agiroit plus, & pourtant il ne laissa pas d'agir pendant sa captivité, il luy suffisoit de n'être pas retenu aux sept Tours, on luy fait de grands honneurs, on le caresse, on l'assure de l'amitié du Visir, & des autres Officiers, on l'exhorte à appaiser le courroux du Sultan par de l'argent pour indemniser ses Sujets de Chio, & par quelques presens dignes en quelque

que ſorte de ſa Hauteſſe, il refuſe l'argent témoignant de l'horreur pour une telle propoſition, & enfin il promet verballement des preſens, il y eut apparence que l'on s'en contenteroit, ce qui mit le Traité en bons termes; Traité ſi important, ſi honorable à un Ambaſſadeur priſonnier, & ſi conforme à l'ambition des Turcs, il fût enfin conclu dans la priſon, mais pour ſauver l'honneur du caractere de Monſieur de Guilleragues, & éviter en quelque ſorte les apparences de violence, on s'aſſembla dans une chambre de liberté, dans celle du Kheaya du Viſir, où cet Ambaſſadeur fût tranſporté, ou conduit avec honneur, & où le Beis effendi, le Kheaya, le Doüanier, & le Chef des Huiſſiers l'attendoient, il penſoit que l'on ſe contenteroit de ſa parole, mais il fut obligé d'écrire la promeſſe, de faire des
 pre-

presens honnêtes au Sultan qu'il signa, & dont le Visir connoissoit fort bien l'effet qu'il luy feroit avoir.

Ce sont ces dernieres circonstances qui obligent le Gazetier a conclure sa Gazette du 10. Janvier par le retour de Monsieur de Guilleragues en sa maison, en ces termes,

Il retourna glorieusement au Palais de France, ayant par sa fermeté extraordinaire maintenu l'honneur de son caractere & aquis l'estime de tous les principaux Officiers de la Porte. Il se sert quasi des mêmes expressions dans l'Extraordinaire du 14. Janvier, en disant,

Il retourna le 16. en son Palais, aprés avoir soûtenu glorieusement la dignité de son caractere, & fait paroître une fermeté extraordinaire, qui luy a attiré l'estime des principaux Officiers de la Porte.

On

On peut bien croire que sa promesse, dont les effets devoient rejallir sur eux, comme il se verra dans la suite, a aquis à Monsieur de Guilleragues quelque consideration de ces gens avides & interessez, mais il est impossible d'accorder l'honneur de son caractere, avec toutes les bassesses, les soûmissions, & contradictions qui ont été observées, au lieu que s'il eut demeuré ferme, non seulement à ne rien donner, mais encore à ne rien promettre, il seroit en ce cas sorti glorieusement de sa prison, & auroit laissé le Visir dans la crainte de quelque ressentiment de la part de Monsieur du Quêne.

C'est une pure imagination de prétendre que ce commencement d'accommodement de Monsieur de Guilleragues par sa promesse ait été cause de la Paix des Tripolins ; le Gazetier fait dire par

cet Ambassadeur aux Officiers Turcs, *que ce qu'il vient d'accorder ne tiendra pas, si ces Barbaresques ne font leur accord, & si on ne luy donne le Sofa*; c'étoit pour faire rejallir sur sa Negociation si basse quelque parcelle de l'honneur qui devoit revenir de la Paix avec les Tripolins, mais elle est dûë trop entierement à Monsieur du Quêne pour luy en rien dérober. Et quant au Sofa, on sçait que Monsieur de Guilleragues ne l'avoit encore pû obtenir, que même il avoit empêché le moyen par lequel Monsieur du Quêne le luy eut procuré indubitablement. Ce General ne vouloit point aprés la paix des Tripolins laisser sortir les Galeres de Chio, que l'affaire du Sofa ne fût finie, mais cet Ambassadeur luy écrivit de ne s'y pas opposer davantage, ce qu'il executa par sa retraite dans une des Isles de l'Archipel.

On trompa Monſieur de Guilleragues par l'eſperance de luy donner le Sofa, ſans qu'il parut que cet avantage luy fût accordé à cauſe de Monſieur du Quêne, qu'il faloit pour ce ſujet que l'Armée navale de ſa Hauteſſe eut la liberté de revenir, ce qui feroit que l'on imputeroit entierement la réüſſite de l'affaire aux Negociations de l'Ambaſſadeur, ſans aucune contrainte qui pût bleſſer la Grandeur de la Porte. On pouvoit tirer de ces raiſonnemens une concluſion évidente, que le Viſir qui avoit fait entrer l'Armée de ſon Maître dans le Port de Chio, dans la croyance qu'elle contribueroit au rétabliſſement & à la liberté des Tripolins, la voyant au contraire priſonniere, auſſi bien que ces Pirates, étoit au deſeſpoir de s'être ainſi trompé dans ſes meſures, & l'on devoit juger de ſon adreſſe à ſe tirer d'un ſi mé-

chant pas, qu'en l'obligeant d'y demeurer, & de s'y engager davantage, il s'en tireroit luy-même par la conceſſion du Sofa, & de beaucoup d'autres points plus conſiderables.

C'étoit le moyen de ſe garantir de la lenteur de la Porte ſi dommageable à ceux qui traitent avec elle, & il n'y avoit point de doute, que la même force qui avoit contraint le Viſir à la concluſion de la paix des Tripolins par la médiation de l'Amiral Turc priſonnier avec ſes trente-ſix Galeres, contraindroit auſſi ce Miniſtre à ce que l'on prétendoit encore de luy, il n'auroit pas voulu permettre que la réputation d'une rencontre ſi heureuſe, pour la gloire de l'Empereur de France, que de tenir ſous ſa clef les forces maritimes de ſa Hauteſſe, ſe fût trop divulgué, car aprés la paix des Tripolins, c'étoit agir directement

contre

contre le Grand Seigneur, que de retenir davantage les Galeres Turques, & il sembloit d'un autre côté que Monsieur de Guilleragues ayant été prisonnier, dût embrasser cette occasion de voir sa prison vengée par une autre, il n'avoit qu'à laisser agir Monsieur du Quêne; on auroit vû ce General pousser sa pointe jusqu'à menacer que si dans un certain temps la Porte ne se déterminoit à la satisfaction qu'elle devoit, il brûleroit les Galeres, & l'on doit remarquer que leurs Capitaines le craignoient si fort, que pour n'être pas reduits à une perte entiere qui leur paroissoit inévitable, ils avoient envoyé leur Chiourme dans les montagnes.

Peut-on encore avoir une plus grande preuve de la foiblesse sur mer des Turcs, & de la crainte du Visir, que d'avoir connu les sollicitations de ce fier Ministre à

l'Ambaſſadeur d'Angleterre, & à celuy d'Hollande pour obtenir d'eux des Vaiſſeaux, afin de les oppoſer à Monſieur du Quêne, hé quoy l'on demande un ſecours ſi éloigné dans une occaſion preſſante, ou un ſecours ſi peu conſiderable que celuy de quelques Vaiſſeaux de guerre deſtinez à eſcorter des Marchands, & cette aſſiſtance eſt demandée par un Empereur redoutable à toute la Chrêtienté, à qui nous attribuons des armées innombrables de terre & de mer, pour un démêlé qui ſe paſſe à la Porte de Conſtantinople, & il ne s'agit que de ſe garantir de ſix ou ſept Vaiſſeaux François ſi éloignez de leur Païs. Voilà un grand concours de circonſtances glorieuſes pour le Roy, & capables d'ouvrir les yeux de la Chrêtienté pour faire entrevoir la facilité de brûler, & d'aneantir Conſtantinople, qui attireroit la

ruïne

ruïne de tout cet Empire infidele.

Il ne falloit donc point pour retourner à nôtre ſujet s'amuſer à ſe plaindre des Miniſtres étrangers, comme s'ils ſe fuſſent intriguez pour donner un ſecours, qu'ils ne pouvoient accorder, & qu'ils ont refuſé ; mais il étoit beau, il étoit facile, & il étoit neceſſaire de profiter de toutes ces conjonctures, qui euſſent eu un effet digne d'elles, ſi le Viſir reconnoiſſant ſon inſuffiſance par la force, n'eût recouru à l'adreſſe dont nous avons parlé, ſon entremeteur fût le Doüanier qui ayant fait hâter & tromper Monſieur de Guilleragues par l'intereſt, & la gloire d'une concluſion qui ne ſeroit en rien redevable à Monſieur du Quêne, a été cauſe que l'Armée navalle étant ſortie des mains de ce General, & retournée à Conſtantinople on n'a point tenu parole à cet Ambaſſadeur.

On

On voit par là que Monſieur de Guilleragues, qui lors de ſon accommodement par le moyen de ſa promeſſe par écrit, avoit declaré qu'il n'y en auroit rien d'executé, ſi la paix des Tripolins ne ſe faiſoit, & s'il n'obtenoit le Sofa, joignit en ce temps-là fort inutilement ces deux articles, il devoit aprés cette declaration permettre que Monſieur du Quêne, qui avoit ſi bien executé le premier, acheva le ſecond, mais il l'a empêché, comme nous l'avons remarqué.

On a vû en ſuite Monſieur du Quêne qui étoit allé ſe rafraîchir à Milo revenir aux Iſles d'Ourlac proche Smirne, pour ſçavoir ſi l'on avoit donné la ſatisfaction promiſe à l'Ambaſſadeur, il y demeura inutilement aſſez longtemps, & avec la même inutilité, il s'approcha de Tenedos, d'où il envoya Monſieur de Saint Amand

Amand avec une lettre au Visir sur le sujet de Monsieur de Guilleragues. Ce Ministre infidele ayant repris sa fierté par la consideration, que ce General François, qui luy avoit causé de grandes inquietudes par la force & le feu, devenoit Negociateur par lettres & Ambassade, ne voulut ni voir sa lettre, ni recevoir son Envoyé, Monsieur l'Ambassadeur luy écrivit deux fois sur ce sujet, mais il n'y répondit rien, il voulut seulement voir les ordres de cet Ambassadeur pour son retour en France, en cas qu'il n'eût pas satisfaction, & il n'y fit aussi aucune réponse, il fallut écrire une troisiéme lettre, par laquelle Monsieur l'Ambassadeur pressoit pour l'alternative de son congé, ou du Sofa, avec declaration que Monsieur du Quêne l'attendoit; mais le Visir sçachant que ce General devoit s'en retourner promptement

ptement pour aller contre les Algeriens, fit répondre que la Porte étoit égallement ouverte pour y entrer & pour en ſortir, mais qu'à l'égard de l'Ambaſſadeur de France il falloit qu'il executa ſa promeſſe ſur le dédommagement de Chio, en payant trois cens cinquante mil écus, & qu'aprés ce payement il s'en iroit, que cette ſomme étoit compriſe ſous le mot de preſens honnêtes, qu'il s'étoit obligé de faire à ſa Hauteſſe.

Grande Negociation ſur cet incident, offre par Monſieur de Guilleragues des preſens qu'il avoit, on les viſite, on refuſe de les accepter comme fort inferieurs à la ſomme demandée, on rejette auſſi l'augmentation offerte par cet Ambaſſadeur, & ainſi point de concluſion, & obligation à Monſieur de S. Amand de s'en retourner, comme à Monſieur de Guilleragues de demeu-

rer,

rer, mais de telle maniere que l'on avoit pris les précautions d'empêcher sa fuite, en cas que l'envie luy en prit. Grande satisfaction au Visir d'avoir reduit les affaires à ce point, il fait sortir l'armée navalle qui passe à la vûë de Monsieur du Quêne, aprés en avoir reçû quelques civilitez, & il prétend par là avoir purgé suffisamment les bruits de la terreur que ce General François avoit imprimé à l'occasion des Tripolins, & de la retention des Galeres dans Chio, mais il manquoit encore à la satisfaction de ce Ministre de sçavoir Monsieur du Quêne parti pour France, & il en reçût la nouvelle peu de temps aprés.

Voilà tout ce qui a suivi les grands recits du Gazetier du 10. & 14. Janvier, & qui auroit pû luy fournir de grandes matieres, & de belles reflexions; s'il en eût été bien informé, & s'il avoit pû trou-

ver

ver le moyen de les accorder avec la gloire de Monſieur de Guilleragues, mais comme il ſemble affecter la qualité de ſon Panegiriſte plûtôt qu'aucune autre, il a ſupprimé le recours du Viſir aux Miniſtres Anglois & Hollandois, les cauſes veritables du départ de Monſieur du Quêne de Chio, l'inutilité de ſa venuë à Tenedos, & l'adreſſe de Monſieur de Guilleragues, qui l'ayant retenu longtemps aux Iſles d'Ourlac, ne voulut point qu'il vint aux Dardanelles crainte de trop intimider les Turcs, il a auſſi paſſé ſous ſilence le mépris par le Viſir de l'envoy de Monſieur de S. Amand, fondé ſur la connoiſſance de ce Miniſtre que Monſieur du Quêne devoit s'en retourner bien-tôt.

Il n'a point parlé non plus de l'indifference du Viſir pour les deux lettres de Monſieur de Guilleragues auſquelles il ne répondit point,

point, ni de sa réponse à la troisiéme, ni du reste touchant les presens & la liberté à cet Ambassadeur de s'en aller à condition de payer, il a donc été à propos de rétablir ce qui étoit purement à la gloire du Roy en faisant voir en quoy elle a consisté veritablement dans toutes ces occurrences, de quelle maniere on la pouvoit pousser noblement, & quel est le préjudice d'avoir manqué de si belles & heureuses occasions, qui ne se reparent point par des vetilles, & des bagatelles, qui ne meritoient pas d'être publiées, & qui ont produit une conclusion honteuse, dont le Gazetier s'est encore formé un triomfe, c'est ce que l'on va voir par des reflexions sur la Gazette, & sur l'Extraordinaire imprimez le 29. & 2. Septembre 1682.

Il est vray qu'il n'y a jamais eû de Paix si glorieuse avec les Pirates de Barbarie que celle obte-

tenuë par Monſieur du Quêne, non ſeulement pour y avoir reduit les Tripolins refugiez ſous une Fortereſſe du Grand Seigneur au milieu des forces navalles de l'Empire, & pour ainſi dire à la porte de Conſtantinople, mais encore ce qui n'eſt point remarqué par le Gazetier pour avoir obligé le Sultan à donner des preuves publiques de ſa foibleſſe ſur mer, on vient de voir cet Empereur contraindre ces Pirates à ſe ſoûmettre, faute de les pouvoir ſecourir, quoy que ſa Hauteſſe qui étoit dans ſa Capitale à la ſource abondante de ſes forces maritimes, & environnée des repreſentans de toutes les Puiſſances Chrêtiennes qui ont alliance avec elle, fût ſi proche de ſes Sujets attaquez & aſſiegez, & qu'elle eut tant d'intereſt pour ſa gloire de les proteger, ce qui devoit paroître facile ne s'agiſſant que de les vanger de l'in-

l'insulte de cinq ou six Vaisseaux si éloignez de la France.

La politique des infideles devoit donc tout mettre en usage pour effacer par la force un si vilain affront, & si elle ne l'a pas fait c'est qu'elle ne l'a pû faire, & qu'elle craignoit de s'attirer une plus grande disgrace par un effort inutile. Il est donc constant que la démarche contre Chio, & la perseverance de Monsieur du Quêne à y demeurer ont reduit le Sultan, son Grand Visir, & tout Constantinople à craindre le Canon de sa Majesté, & il n'est pas moins certain que lors que les Turcs craignent, & que le sujet de la crainte les presse de si prés, il n'y a rien à craindre d'une vengeance qu'ils regarderoient comme capable seulement de leur attirer un plus grand malheur.

Il ne faut donc pas conclure comme fait le Gazetier, *que ceux*

qui

qui connoiſſent le gouvernement des Turcs craignoient que l'action de Monſieur du Quêne ne fût fâcheuſe par ſes ſuites aux François, qui negocient au Levant; car on a dû conclure tout le contraire, & on ne peut s'en diſpenſer lors que l'on a la moindre connoiſſance du gouvernement de la Porte; il faut croire conſtamment que le bruit & le fracas du Canon du Roy à Chio, joint à la perſeverance de Monſieur du Quêne ſuffiſoit à vaincre des difficultez inſurmontables, telles que l'opiniâtreté, & l'orgueil du Viſir, auſſi bien que ſon avarice qui prennent de nouvelles forces, plus on luy fait d'honnêtetez; d'oû il eſt évident que le Miniſtre qui bien loin de profiter, lors qu'il le pouvoit, d'une conjoncture d'éclat & de terreur, telle qu'elle a été remarquée, en a empêché l'effet pour ſe réduire à une

une Negociation de Marchand, & enſuite à la démonſtration d'un repentir public, & tributaire, ne peut point être loüé pour ſa vigueur, & ſa fermeté. Effaçons donc ces paroles du Gazetier: *On craignoit de l'action de Monſieur du Quêne des ſuites fâcheuſes pour les François qui negocient au Levant, mais la vigueur & la fermeté du Sieur de Guilleragues ſoûtenuës par la puiſſance, & la reputation du Roy, luy ont fait vaincre des difficultez qu'on croyoit inſurmontables, & terminer glorieuſement cette affaire contre l'opinion de tout le monde.*

On peut bien mêler la puiſſance & la reputation du Roy avec l'action de Monſieur du Quêne, mais c'eſt un grand aveuglement de vouloir ſe ſervir de l'une & de l'autre pour couvrir les démarches & la concluſion de Monſieur de Guilleragues. Nous

Nous voyons d'un côté un Monarque redoutable tout couvert de gloire par un si grand nombre de Conquêtes, qui agit par luymême, qui est infatigable, qui prévoit tout, qui est le plus grand Politique, & le plus grand Guerrier du monde, qui est également l'objet de la jalousie & de la veneration de ses ennemis qui vient de desabuser la Chrêtienté de l'erreur, qu'il fallut des Armées Navalles innombrables pour abattre l'ennemy du Christianisme, puis que par ses ordres à Monsieur du Quêne avec peu de Vaisseaux il a fait plus de peur à Mouhammet IV. regnant à present sur le Trône des Osmans, que n'en eut Sultan Selim second aprés la bataille de Lepante gagnée par une Armée si nombreuse.

Il n'y a donc point de doute que la puissance & la reputation du Roy doivent être au dessus de tout,

tout, & n'avoir point de bornes en ce monde, que celles de ſa moderation, mais que c'eſt manquer à ce qui luy eſt dû, que de les borner & les terminer aprés l'action de Monſieur du Quêne à un accommodement burſal, & à une réparation publique, dont les circonſtances de ſoûmiſſion & autres tiennent de l'adoration.

Si Monſieur de Guilleragues s'étudie de faire paroître qu'il n'a agi que de luy-même, & en ſon particulier; & ſi le Gazetier en fait un point capital afin que la reputation du Roy n'en ſouffre point, car c'eſt-là le pretexte, l'on peut demander d'où vient que l'on mêle la puiſſance & la reputation de ſa Majeſté à ce qu'a fait cet Ambaſſadeur, ce qui confirmera les ennemis de ce grand Monarque, & la Porte même que Monſieur de Guilleragues ne s'eſt conduit que par ſes ordres.

On veut qu'il ait terminé glorieusement cette grande affaire de la reparation de Chio contre l'opinion de tout le monde, mais cet éloge est veritable en un autre sens ; car il est contre l'opinion de tout le monde, ou du moins des plus sensez, que cette conclusion soit glorieuse, ou s'il y a de la gloire, elle est toute pour le grand Seigneur, comme on le verra dans la suite. Voyons cependant succinctement en quoy consistent les difficultez insurmontables vaincuës par la vigueur & la fermeté de Monsieur de Guilleragues, soûtenuës par la puissance & la reputation du Roy ; On a recommencé de les negocier depuis le 29. Avril jusqu'au 27. May 1682. L'on n'y voit point d'autre matiere que la prétention du côté des Turcs, que les presens fussent augmentez ; & de la part de Monsieur de Guilleragues que sa fermeté

meté à n'en accorder aucune augmentation ; cet Ambaſſadeur le declare à l'Officier de Juſtice du Corps des Huiſſiers ou Sergens, qui vint chez luy pour le ſommer de payer en vertu de ſa promeſſe, & qui à faute de payement luy inſinua la contrainte par corps, d'où l'on peut conclure qu'il ne falloit point ſe faire tant d'honneur d'un pareil envoy ; il fit auſſi dire par ſes Interpretes au Kheaya qu'il n'avoit rien ajoûté à ſes preſens, & qu'il ne devoit ni ne pouvoit le faire ; & il témoigna la même choſe au Kheaya, lors qu'il fut chez luy habillé à la Françoiſe, circonſtance relevée mal à propos par le Gazetier, car un Ambaſſadeur qui va chez cet Officier pour accelerer les affaires, y doit aller *incognito*, avec une veſte à la mode du païs, & non pas en pompe, & avec un accompagnement, comme l'a fait Monſieur de Guil-

leragues, en se soûmettant à la loy de ce Commis qui luy avoit fait remarquer de venir aveç dix personnes. Voilà donc la matiere du traité, elle étoit un peu seche, c'est pourquoy on l'a renduë plus considerable par les incidens de prieres, que Monsieur de Guilleragues voulut donner un Diamant de dix mil écus, & puis de cinq, on le fait voir inflexible à ces propositions, on le fait voir qui se retire haussant les épaules avec un air de mépris pour témoigner sa surprise d'un procedé si peu conforme à la fierté des Officiers de la Porte, mais celuy qui hausse ainsi les épaules, donne bien sujet à d'autres de les hausser, en voyant la maniere si peu conforme à la grandeur du Roy en laquelle il a conclu sa Negociation.

On voit dans tout le détail une affectation à faire paroître que sa

Majesté n'avoit donné aucun ordre sur l'affaire dont il s'agissoit, & qu'il n'en étoit point venu de France, car Monsieur de Guilleragues répond au Kheaya sur ce sujet, que pour faire un present en son particulier, il n'avoit pas eu besoin d'en écrire à l'Empereur son Maître; mais le Kheaya en soûrioit, car il se souvenoit que cet Ambassadeur avoit promis en faisant sa promesse d'en écrire en France, qu'il avoit pris un terme de six mois pour la réponse & l'execution, & qu'il s'étoit depuis vanté que sa Majesté avoit approuvé toute sa conduite, ce qui comprenoit la promesse & le payement qui s'en devoit faire.

La matiere de cette Negociation est à la verité un peu basse, mais il est difficile que Monsieur de Guilleragues la puisse rejetter toute entiere sur les Turcs, puis qu'il s'agissoit de satisfaire à son enga-

gement par l'écrit qu'il avoit ſigné de fournir des preſens, on ne pouvoit donc parler d'autre choſe, il falloit ſçavoir quelle en ſeroit la qualité, il prétendoit les faire, à ce que l'on luy fait dire, de telle maniere qu'ils n'excederoient point les richeſſes d'un ſimple Gentilhomme, de choſes rares & curieuſes, qui pourroient être agreables à ſa Hauteſſe, c'eſt par là qu'il a voulu ſauver le mot d'honnêtes, car il étoit écrit qu'il feroit des preſens honnêtes; mais on luy a répondu ce qui n'eſt point marqué par le Gazetier, que n'appartenant pas à un ſimple Gentilhomme de faire en ſon nom des preſens au Sultan, pour réparation d'une inſulte faite par les Vaiſſeaux du Roy, on devoit entendre ſuffiſamment par ce terme, *honnêtes*, qu'ils fuſſent en quelque façon proportionnez, & au Prince qui les envoyoit,

& à celuy qui les devoit recevoir.

On peut donc dire jusqu'à present que toute la fermeté de Monsieur de Guilleragues semblable à celle d'un mauvais payeur, n'a roullé que sur la chicane de l'explication des termes de sa promesse, & ainsi son refus apparent de se rendre à ce que l'on souhaitoit de luy ne peut point passer pour une fermeté digne de loüange, qui merite d'être soûtenuë par la puissance & la reputation de sa Majesté.

Il faut maintenant examiner si l'on est mieux fondé à le loüer de sa vigueur, on ne voit pas qu'elle puisse avoir d'autre fondement que son intrepidité sur la menace des sept Tours. Il répondit à l'Officier des Huissiers que les François exposoient avec plaisir leur vie pour le service de leur Empereur, & quand un hom-

me de qualité mouroit en de pareilles occaſions, que tous ſes parens s'eſtimoient extremement honorez ; mais cet Infidele auroit pû luy repliquer, ſi l'on s'étoit amuſé à luy dire tout cela fort inutile quand il s'agit de payer, que les Muſulmans portoient bien plus loin la gloire de la mort pour leur Prince, puis que ceux qui la ſouffroient étoient eſtimez Martyrs.

On fait paroître Monſieur de Guilleragues averti par ſes Droguemans qui revenoient tous les jours de la Porte, qu'on ne leur parloit que de menaces des ſept Tours, de faire de grandes violences aux Marchands, & de ſaiſir tous leurs effets ; il faudroit être bien peu inſtruit de leurs manieres pour en douter ; & la Porte avoit reçû un trop grand avantage d'avoir détourné la vigueur de Monſieur du Quêne, en intimidant

midant & trompant cet Ambaſſadeur, pour ne pas ſe ſervir de la même voye, afin de le reduire à ce qu'elle ſouhaitoit encore, & dont elle avoit de bonnes eſperances; mais il étoit d'une penetration mediocre de voir que des gens qui ont de coûtume d'uſer d'autorité abſoluë, & qui menacent tant, n'ont point de veritable deſſein d'executer leurs menaces.

Monſieur de Guillerague ayant ſçû, à ce que dit le Gazetier, *qu'on vouloit l'envoyer aux ſept Tours pour quinze jours ſeulement, afin d'eſſayer de luy faire changer de reſolution, écrivit au Kheaya, qu'il étoit preſt d'y aller, qu'il ne falloit pas differer, qu'il attendoit quelques Officiers de la Porte pour l'y conduire; mais lors qu'il y ſeroit, qu'il n'en ſortiroit que par l'ordre de ſon Maître, & il ordonna que l'on luy apprêta*

des chevaux pour ce voyage.

On nous repreſente le Kheaya auſſi bien que le Viſir ſurpris & étonné d'une ſi grande fermeté, mais ils étoient trop ſeurs de venir à bout de leur deſſein pour s'étonner ſi legerement, & leur étonnement eſt auſſi peu veritable que l'appreſt des chevaux de cet Ambaſſadeur dont l'Ecurie eſt ſi mal garnie.

On luy fit connoître que le Viſir pourroit bien l'envoyer chercher pour apprendre de luy-même ſa derniere reſolution; *mais il s'expliqua*, dit le Gazetier, *qu'il ne luy parleroit point debout, comme il avoit fait lors qu'il luy rendit la lettre de l'Empereur ſon Maître, & qu'il mourroit plûtôt que de s'aſſoir au bas du Sofa comme les autres Ambaſſadeurs.* Il pouvoit auſſi ajoûter qu'on devoit bien ſe garder de l'empriſonner une autrefois chez le Viſir, parce

parce qu'il n'étoit plus d'humeur à y consentir. Que peut-on conclure de cet excés de vigueur, sinon que de l'aveu de Monsieur de Guilleragues, il fit une grande faute de parler debout au Visir, & qu'il auroit mieux valu qu'il fût mort, que non seulement de s'assoir au bas du Sofa, mais encore que de finir tant de vigueur imaginaire par une conclusion si blâmable, que l'est une reparation tributaire.

On ne laisse pas d'introduire le Kheaya faisant l'éloge de Monsieur de Guilleragues, en disant, *que si un autre Ambassadeur avoit dit ou écrit les mêmes choses que luy, il auroit couru risque de perdre la vie.*

Il faut qu'il ait voulu être loüé à quelque prix que ce soit ; car pour peu de connoissance qu'il eut eu des maximes de la Porte, il auroit sçû qu'elle a un prover-

be aſſez commun, qui met la vie des Ambaſſadeurs en ſeureté ; mais au fond quelle ſi grande fierté y a-t-il de dire & d'écrire des choſes qui inſinuent ſeulement qu'on ne le doit pas mettre en priſon, puis qu'il a un Maître qui s'en pourroit reſſentir ; & quel peril ont couru les Interpretes d'adoucir ces expreſſions ſi peu vigoureuſes, cela n'a-t-il pas donné lieu au contraire de rire des contradictions de Monſieur de Guilleragues ; il prétend ne s'être point obligé comme Ambaſſadeur, mais ſeulement à faire les preſens, en ſon nom, & quand il eſt queſtion de payer, & d'aller en priſon, il reprend ſon caractere d'Ambaſſadeur ; on auroit pû fort bien le conſtituer priſonnier comme particulier, puis qu'il prétendoit avoir fait ſa promeſſe en cette qualité, & qu'il s'agiſſoit de l'executer.

On

On introduit encore le Kheaya, qui luy dit qu'une autre Nation que la Françoise auroit été ruïnée sans ressource pour une entreprise pareille à celle de Chio, & enfin on luy promet s'il en use bien de le traiter d'une maniere qui donneroit de la jalousie aux autres Européens.

Il falloit, supposé que ces menaces & ces promesses soient veritables, s'en former une veritable vigueur fondée sur la crainte, & les ménagemens des Turcs, & on ne verroit pas une conclusion si indigne de la grandeur du Roy.

On fait témoigner à Monsieur de Guilleragues de l'indifference pour le traitement qu'on pourroit faire aux autres Nations, il est donc bien genereux, & il a bien changé de sentiment envers elles, ayant écrit à la Cour de sa Majesté tant d'aigreur contre les Venitiens, les Hollandois & les Allemans,

lemans, qu'il regardoit comme les obstacles à la réüssite de ses Negociations, ce qui a causé de grandes plaintes que l'on en a porté à leurs Ambassadeurs auprés du Roy.

L'on a enfin persuadé Monsieur de Guilleragues, que sa vigueur a surmonté les conseils violens du Kaimmakam l'un des Visirs de la Porte, qui vint chez le grand Visir, lors que cet Ambassadeur étoit avec le Kheaya, & qu'il y avoit quelque grand dessein de violence contre luy, puis que le Chef des Janissaires y arriva dans le même temps avec quatre cens de ses Soldats. Tout cela est pitoyable, car étoit-il besoin de tant de bruit & d'éclat pour envoyer cet Ambassadeur aux sept Tours, ou pour mieux dire, ne voit-on pas qu'une si grande ostentation n'est affectée que pour tâcher de couvrir une conclusion si con-

contraire à la puiſſance & à la reputation de ſa Majeſté.

Il ſe peut bien faire que les Interpretes des Ambaſſadeurs, Reſidens, & Envoyez des Princes Chrêtiens s'attendiſſent avec plaiſir de voir conduire Monſieur de Guilleragues aux ſept Tours, mais s'ils n'ont pas eu cette ſatisfaction, ils n'ont pas demeuré long-temps dans l'étonnement qu'on leur attribuë, quand ils ont connu que leurs Nations prêtoient l'argent pour tirer cet Ambaſſadeur d'embarras, & de la neceſſité de payer ſa promeſſe; mais ce qui les a réjouïs davantage a été de voir ce payement accompagné d'une eſpece d'hommage ou penitence publique, ainſi qu'on va le remarquer. Toutes les circonſtances qui viennent d'être obſervées ſe ſont paſſées depuis le 29. Avril juſqu'au 20. May qui fut le jour de l'Audience du Kheaya, nous

en

en avons vû ſortir Monſieur de Guilleragues avec l'éloge d'une grande fermeté à cauſe de la declaration de ne vouloir point augmenter ſon preſent.

On vit deux jours aprés venir le Doüanier chez luy ſuivi d'un Marchand Turc, & de quelques Juifs qui ſont à ſon ſervice pour examiner le preſent ſuivant la coûtume ; il s'en acquitta d'une maniere fort civile, & dont l'Ambaſſadeur eut d'autant plus de ſujet d'être content, qu'il eſt fort rude aux Turcs, & ſur tout aux Nations Chrêtiennes, à la reſerve des François qu'il a toûjours fort bien traitez.

Monſieur de Guilleragues luy dit que ne voulant rien prendre dans la bourſe des Marchands, il le prioit d'acheter quelques Pierreries qui manquoient à ſon preſent & qu'il luy en rendroit la valeur dans quelque temps, ce

ſont

ſont-là les propres termes du Gazetier : Il ſemble que tout ce narré ſoit juſte , & honorable à Monſieur de Guilleragues , mais il faut en laiſſer la déciſion au public ſur les remarques qui ſuivent :

Les Ambaſſadeurs de France n'ont jamais ſouffert qu'on examine leurs preſens.

Les Turcs ont toûjours tâché de les ſoûmettre à cet uſage , parce que c'eſt une des premieres démarches pour faire paſſer ces liberalitez comme un tribut.

Le Doüanier s'eſt aquitté de ſon Miniſtere dans toutes les formes ; car ce Turc & ces Juifs déſignez pour être à ſon ſervice, étoient les eſtimateurs de la Doüane.

L'on doute de l'honnêteté du Doüanier , mais il n'en eſt pas de même des civilitez qu'il reçût ; Monſieur l'Ambaſſadeur le vint rece-

recevoir dans la ſalle, & luy donna la main, ou le pas; on luy fit des careſſes extraordinaires avec des témoignages d'une reconnoiſſance admirable. La haine de cet Infidele eſt fâcheuſe, mais ſon amitié eſt encore plus dangereuſe, témoin les avanies qu'il ſuſcitoit ſi ſouvent aux Anglois pendant qu'il vouloit paroître leur meilleur amy, & que leur Ambaſſadeur luy envoyoit tous les jours du vin.

Monſieur de Guilleragues n'a rien pris d'abord dans la bourſe des Marchands, mais il les oblige à le décharger des obligations qu'il a contracté en faveur du Doüanier, & d'autres, non ſeulement pour quelques Pierreries, mais en tout, pour plus de deux cens quarante mille livres, & les interêts.

La levée de cet argent eſt publique dans les Echelles, à l'exce-

ption

ption de Constantinople, & de l'Egipte, qui en sont exempts, & elle est pour l'affaire du present auquel cet Ambassadeur s'étoit obligé par sa promesse, on ne peut donc l'attribuër à une autre cause.

L'on voit par ces observations le present augmenté de Pierreries, & accompagné d'argent comptant, ce qui s'accorde mal avec cette grande vigueur de Monsieur de Guilleragues, avec son refus fait deux jours auparavant chez le Kheaya, de donner un Diamant, & de rien ajoûter à son present.

On peut donc croire que cette dispute n'étoit qu'imaginaire & pour tromper le monde puis qu'on la voit si-tôt suivie d'une conclusion contraire, & qu'ainsi il n'y avoit rien à craindre des sept Tours.

Ces contradictions ont échappé au Gazetier, & il n'a pas pris garde

garde qu'il nous introduit Hussein Aga se moquant de l'Ambassadeur. Il fait revenir ce Doüanier au Palais de France y apporter l'augmentation du present, il y apportoit aussi l'indication des lieux où l'on prendroit l'argent comptant, mais la Gazette n'en dit mot, elle remarque seulement *que Monsieur de Guillerargues demanda que ses presens fussent presentez au Grand Seigneur par ses gens, & que le Doüanier luy répondit en riant qu'il étoit le Chrêtien le plus opiniâtre qu'il eut jamais vû.*

Il falloit effectivement qu'il qualifia ainsi cet Ambassadeur en riant, car il ne pouvoit pas serieusement l'accuser d'opiniâtreté, luy ayant fait faire quasi tout ce qu'il a voulu, sans le visiter, ni luy parler, car il n'est venu au Palais de France que pour la consommation du traité. On avoit insinué à Monsieur

ſieur de Guilleragues de faire cette requiſition comme luy devant être fort honorable s'il l'obtenoit, mais c'étoit dans le deſſein de l'engager dans l'exhibition , & la pompe d'une reparation tributaire.

Le Doüanier promit d'y travailler ; la Gazette dit qu'il en vint à bout , & releve cet honneur , en diſant , *que les Ambaſſadeurs ne voyent qu'une fois le Grand Seigneur.* Cette obſervation eſt une ignorance du Gazetier , car les Ambaſſadeurs ſont admis au moins deux fois à l'Audience de ſa Hauteſſe , la premiere, lors qu'ils donnent leur lettre de creance , & la ſeconde quand ils prennent congé.

Il a fallu être long-temps pour démêler un ſi grand nombre de déguiſemens , & de contradictions , afin de faire connoître les veritables manieres de la Porte

pour

pour en apprendre que lors qu'elle ne peut user de force, elle sçait bien recourir à l'adresse ; on y verra que les Ambassadeurs qui resident auprés du Grand Seigneur ne doivent jamais biaiser, ni laisser perdre, pas même suspendre les occasions de faire valoir la puissance de leur Maître, & que ceux qui viennent dans ces emplois avec une présomption temeraire de tout faire, & un esprit d'amasser, qui les décredite auprés des Turcs, & que l'on ne laisse pas d'élever sur le Trône de la gloire, ne sont pas toûjours ceux qui servent le mieux leur Maître, on leur peut appliquer cet endroit de Martial, *Non bene semper olet, qui bene semper olet.* Car malgré les éloges continuels, dont en leur faveur on rompt la tête du public, on les voit échoüer contre l'ignorance des choses les plus triviales du
païs,

païs, dont ils doivent apprendre les plus cachées, & malgré la finesse qu'ils croyent avoir, se laisser tromper par les artifices les plus grossieres.

Ce ne seroit rien si leurs fautes n'interessoient que leurs personnes, mais Monsieur de Guilleragues a beau dire que son emprisonnement chez le Visir, sa promesse, & le payement qu'il en a fait, sont des circonstances qui le regardent purement comme particulier, & comme simple Gentilhomme, il faudroit être bien duppé pour le croire; Nous en avons remarqué toutes les raisons, & l'on ne peut assez repeter celle tirée de la Gazette qui a la hardiesse de profaner la puissance & la reputation du Roy en les appliquant à ce que nous avons vû, à une timidité extreme, qui fait échoüer les efforts de Monsieur du Quêne devant & aprés la Paix des

des Tripolins, lors qu'il falloit avoir le plus de hardiesse & de jugement pour en profiter ; à une hardiesse & bravoure imaginaire qui consiste à disputer sur un Diamant, & à refuser l'augmentation d'un present, quoy qu'en secret l'on fût quasi convenu de l'un & de l'autre, & de bien davantage ; à l'indiscretion & au peu de prévoyance d'avoir fait une promesse qui a causé la plus grande partie de ces fausses démarches ; à une intrepidité de la menace des sept Tours, que l'on jettoit en l'air sans dessein de l'executer, & à l'insensibilité d'un autre emprisonnement effectif ; l'on peut demander avec justice ce que fait-là la puissance & la reputation du plus grand Roy du monde, & l'on doit avoüer que Monsieur de Guilleragues avoit raison, si la chose eut été possible de quitter son caractere comme un habit

pour ſe cacher dans toutes ces circonſtances, mais quand il l'auroit pû, ne ſeroit-il pas toûjours vray, qu'il auroit repris ſa qualité dans la conſommation de l'affaire, un particulier n'envoye point des preſens en pompe au Grand Seigneur, & ſa Hauteſſe ne les reçoit avec éclat & grandeur à la face du public, que pour marquer la ſoûmiſſion, la dépendance & la reparation de l'Ambaſſadeur.

Voicy la ſubſtance de ce que nous en rapporte la Gazette; *Le Grand Seigneur vient exprés ſur le bord de la mer.*

Il entre dans un Kieuskh, ou cabinet magnifique deſtiné pour de grandes ceremonies, & entre autres pour recevoir les reſpects de ſon Armée Navalle, & de leurs Commandans.

Il y mange, il y prend le divertiſſement de quelques Luiteurs.

 On

On apporte les preſens dans une chambre prés de ce cabinet par l'ordre d'un Officier Turc. On fait avancer ſur les trois heures aprés midy les deux Secretaires de l'Ambaſſadeur, un Marchand François, & trois Droguemans avec dix valets de pied vêtus d'écarlatte.

Le Chef des Huiſſiers, & celuy des Caftans, fait donner des veſtes ou Caftans aux ſix premiers & au porteur des requêtes du Viſir, & à l'Interprete de la Porte qui les precedoient.

On fait prendre à chacun des huit premiers une piece du preſent.

On les fait venir à la file vers un angle du Kiosk.

On y repreſente le Grand Seigneur aſſis ſur une eſpece de Trône ayant ſon Fils à côté de luy, & étant entouré de ſes principaux Officiers, & d'un grand nombre d'Ichoglans.

On

On place le Grand Visir en un autre coin.

On décharge les porteurs de leur fardeau.

On les fait avancer jusqu'à douze pas du Grand Seigneur qui les regardoit venir droit à luy.

Ils font à sa Hautesse une profonde reverence, & ils en reçoivent une inclination de tête, aprés quoy on les congedia.

Toutes ces circonstances sont imprimées & renduës publiques, dans la croyance qu'elles sont honorables à Monsieur de Guilleragues, & digne de la reputation du Roy; mais peut-il entrer dans l'imagination de l'homme du monde le plus inventif, qu'il y ait de l'honneur & de la gloire à satisfaire l'orgueil Othoman, comme on a fait par des formes, & des manieres qui luy sont infiniment plus agreables par

leur éclat, & leur humiliation, que ne pourroient l'être des presens beaucoup plus riches, & plus d'argent qu'il n'en a été offert pour appaiser le courroux de l'Empereur des Turcs. On ne peut aussi penser avec la moindre apparence de raison, que la Porte ait voulu recevoir les presens, l'argent & les soûmissions de Monsieur de Guilleragues d'une maniere si publique & noncommune pour faire plaisir à cet Ambassadeur.

Il faut donc conclure qu'il ne s'est rien passé en ce rencontre, pas la moindre minutie, qui ne contribuë au faste & à la superbe de ces Infideles. Voicy quelques-unes de leurs maximes qui établissent cette verité.

Ils font la Paix quand ils ne sont pas les plus forts, lors qu'ils ont eu quelque desavantage, & qu'ils en craignent un plus grand.

Il n'y a peut-être point d'exemple, qu'ils ayênt fait aucune paix de cette maniere, quoy qu'ils y paroissent contraints sans en tirer quelque utilité.

On a vû ce qui s'est fait au Rab, où étant battus par les François, ils firent la paix par le moyen du Resident de l'Empereur qui étoit à la suite du Visir, & en profiterent d'une place considerable.

Nous venons de voir les François qui les insultent à Chio au sujet des Tripolins, & la Porte contrainte à obliger ces Pirates de s'accommoder.

On ne comprenoit pas quel avantage leur pouvoit revenir de cette paix.

Il n'y avoit point de Ville ou Forteresse à gagner, il leur restoit au contraire la honte du débris de Chio.

Il n'a point paru d'autre expe-

dient que de reduire l'Ambaſſadeur de France à une reparation d'argent, de preſens, & de ſoûmiſſion publique.

On a vû comme ils ſe ſont conduits pour l'obtenir, en tirant de luy une promeſſe : Voicy les circonſtances qu'ils ont jugé neceſſaires à ſon execution.

L'inſulte s'étoit faite ſur la mer quaſi aux Portes de Conſtantinople, à la vûë de tant de Nations Chrêtiennes, & des premiers Officiers de l'Empire, & ſans conſiderer le Grand Seigneur qui étoit ſi proche, il falloit donc que ſa Hauteſſe en reçût elle-même la reparation à l'entrée du Port de ſa Capitale le plus beau du monde, ſous un Dôme ſitué en cet endroit, expoſé à la vûë des Turcs, des Grecs, des Arabes, des Perſans, des Armeniens, & des Ambaſſadeurs des Princes Chrêtiens.

Ce Dôme est encore le Trône maritime, où cet Empereur reçoit les soûmissions de ses Armées Navalles, & les dépoüilles qu'elles remportent des Chrêtiens.

Les presens ne pouvoient luy être offerts qu'aprés l'estimation faite dans la maison de l'Ambassadeur, afin que sa Hautesse en étant informée, les pût rejetter si bon luy sembloit, ou les accepter par sa clemence.

Quand les visiteurs & estimateurs se transportent pour cette fonction, leur marche informe le public de la resignation de l'Ambassadeur, & de sa disposition à payer le tribut dans les formes, & même de l'augmenter s'il est ordonné.

Les presens de Monsieur de Guilleragues ont été visitez & estimez de cette maniere; on a vû venir chez luy le Doüanier avec éclat accompagné des esti-

mateurs, & on a encore enchery sur l'usage ordinaire, en faisant transporter les presens chez le Visir.

Il est de la fierté Othomanne de témoigner de l'indifference lors qu'elle reçoit les soûmissions des Chrêtiens, & quand le Sultan a plus de satisfaction de les y voir reduits, c'est alors qu'il s'étudie d'y paroître plus indifferent, comme si c'étoit un hommage qui luy soit dû incontestablement.

Le Grand Seigneur par ce motif se divertissoit dans son Dôme au beau spectacle qui l'environne, il y prenoit plaisir à la musique des Canonades, & des maneuvres continuelles de tant de sortes de Bâtimens, il y admiroit un Port qui paroit un abregé de toutes les Mers, il y regardoit sa superbe Ville de Constantinople, ses Forêts de Galeres & ce grand nombre de Magazins, & lors

qu'il eut fait ſucceder à tous ces plaiſirs d'un Empereur, celuy de jetter quelques regards ſur un Combat de Luiteurs, il voulut bien qu'avant de s'en retourner la reparation de l'Ambaſſadeur de France s'executa; ce fut le 27. May.

Il falloit une exhibition des preſens au public, & une proſtration de ceux qui repreſentoient l'Ambaſſadeur, ces gens attendoient pour cela depuis la pointe du jour & il étoit trois heures aprés midy, c'étoient ces trois Interpretes, ces deux Secretaires & un Marchand François avec dix laquais, on les rangea en une file precedez d'un Officier, & de l'Interprete de la Porte.

On donna aux huit premiers des veſtes, & tous tenoient chacun une piece du preſent élevé autant qu'il ſe pouvoit ſur les deux mains, ils étoient dans une mo-

destie admirable, tenant les yeux à demy baissez, & les pieds droits & joints.

On les déchargea aprés un temps suffisant à faire voir au peuple les preuves du repentir de leur Maître, entre lesquelles on pouvoit distinguer les bourses d'argent. On fit avancer les Interpretes precedez de l'Officier de la Porte, qui dans une certaine distance se prosternerent à terre d'eux-mêmes & sans contrainte.

Deux Capigi Bachi Chefs des Portiers emmenerent le premier Secretaire le tenant par les poings, les bras étendus, & aprés l'avoir fait arrêter assez rudement luy froterent le visage dans la poussiere, & ne luy permirent de se relever, qu'aprés un leger signal du Grand Seigneur que l'on a voulu prendre pour un salut.

On traita de même le second Secretaire, & le Marchand,

&

& l'on peut assûrer qu'ils auroient de la peine à dire de quelle sorte étoit vêtuë sa Hautesse.

On les renvoya tous fort brusquement aprés s'être si bien aquittez de leur devoir sans qu'ils eussent pourtant presenté les presens au Grand Seigneur, comme il avoit été promis; on se contenta de les en rendre les porteurs pour satisfaire le public, & d'égaler dans cet honneur les Secretaires aux laquais.

Les Turcs n'avoient point encore pû obtenir que les gens des Ambassadeurs montrassent de cette maniere les presens de leur Maître au peuple.

Il faut ajoûter à tout cela que l'on assure à Constantinople, que sa Hautesse immediatement avant les prostrations, & aprés la consignation du present avoit lû une lettre de l'Empereur de France, qui contenoit des civilitez sur l'af-

faire de Chio, & qu'elle n'avoit le Prince son Fils auprés d'elle, que pour luy faire connoître à quel point le nom Ottoman, qu'il doit soûtenir quelque jour, est reveré par toute la terre, puis que l'Empereur de France, le plus puissant & le plus redoutable de la Chrêtienté a bien voulu que son Ambassadeur ait fait de si grandes reparations de l'affaire de Chio.

Ces remarques doivent servir à faire distinguer ce que le Gazetier a confondu & supprimé, & à faire voir que toute son adresse n'empêche pas que l'on ne distingue bien par sa description même une reparation; mais on doit aussi tirer un aveu sincere des gens les moins éclairez, qu'en general il n'y a jamais rien de glorieux ni d'honorable dans une reparation, & que c'est une conduite aussi judicieuse de la cacher dans le se-

cret

cret quand on se croit obligé à la faire, ou que l'on s'y est resolu par de méchans avis, comme il est évident que c'est manquer contre le discernement le plus facile, que de la rendre publique en la maniere que nous venons d'expliquer ; cette faute si considerable en a attiré une plus grande, qui consiste dans l'affectation de rendre par tant de Relations & d'Imprimez cette démarche digne de la puissance & de la reputation du Roy, & de faire concourir la gloire qui s'en attribuë à Monsieur de Guilleragues avec celle de Monsieur du Quêne.

Il y a aussi une Relation manuscrite qui donne cette conclusion pour un exemple admirable aux autres Ambassadeurs ; elle la remarque comme une gloire qu'ils ne pourroient obtenir, & elle les désigne pour des gens qui portent au tresor en cachette la punition

nition qu'ils ſouffrent par force ; on ne peut pourtant penſer que leurs Maîtres les rappellent, parce qu'ils cachent les effets qu'ils ſont contraints de reſſentir de l'orgueil & de l'avarice des Infideles, & qu'ils ne donnent point lieu à de grandes prétentions contr'eux par des promeſſes accordées mal à propos ; on pourroit auſſi ne pas douter que s'ils étoient ſoûtenus auſſi puiſſamment que l'a été Monſieur de Guilleragues, ils n'euſſent profité d'une autre maniere du mouvement contre Chio.

Le même Ecrivain veut élever l'honneur qu'ont eu les gens de cet Ambaſſadeur de voir la face du Grand Seigneur à un point qu'il ne ſeroit pas acheté trop cher, s'il avoit coûté deux millions, mais il devoit penſer qu'on l'aura à bien meilleur marché pour une fois ou deux chaque année, il n'y a qu'à en faire la pro-

proposition à Monsieur Colbert, & s'il y consent c'est une affaire faite, le Sultan montrera sa face, & sera fort content de recevoir tous les ans de pareils hommages. Mais comment se pourra-t-on resoudre en France de faire une dépense considerable pour ce sujet, puis qu'il se trouve tant de difficultez à décharger Monsieur de Guilleragues des quatre-vingt mil écus qu'il a empruntez pour s'aquerir cet honneur signalé ; les Echelles d'Alep & de Seyde ont témoigné qu'elles ne pouvoient fournir leur part faute de credit ; les Marchands de Smirne ont eu de la peine à trouver de l'argent des Anglois, qui enfin en ont prêté. Il a fallu que par autorité de la Porte on ait arrêté à Smirne un Vaisseau de Saint Malo, pour contribuer aux interêts de cet emprunt, & la Chambre du Commerce de Marseille a recours

à la

à la bonté du Roy pour les ſoulager de ce rembourſement qui montera à plus de deux cens cinquante mille livres, puis que c'eſt le Canon de ſa Majeſté qui l'a attiré.

Voilà de belles ſuites de la promeſſe de Monſieur de Guilleragues & de beaux effets d'une reparation tributaire, le Relateur peut-il dire aprés cela, que cet Ambaſſadeur a fait un preſent en ſon nom ſans donner de l'argent, ſans que l'on puiſſe s'imaginer qu'il en ait eu ordre du Roy, qu'il l'a fait recevoir d'une maniere inouïe, & que l'honneur de ſa Majeſté n'y a point été en compromis, il faut prendre tout cela pour autant de contreveritez.

On ne voit que cet éloge qu'il donne à Monſieur de Guilleragues qui puiſſe être veritable, lors qu'il dit que cet Ambaſſa-

deur depuis le départ des Vaiſſeaux a parlé avec la même fermeté qu'auparavant, d'où l'on laiſſe à tirer la concluſion par la reflexion qu'il a eu peur de l'approche, & des effets de cette puiſſance de ſa Majeſté, & qu'il en a détourné les ſuites glorieuſes, l'on peut juger ſur ce principe de quelle maniere il a parlé, & ſe deſabuſer d'une fermeté imaginaire qui ait exempté les Negocians François d'une ruïne totale; il ne faut point attribuër à cet Ambaſſadeur le bonheur qu'ils ont eu de ne rien ſouffrir de la part des Turcs, qui n'avoient garde de les tourmenter aprés la vigueur, & pendant le voiſinage de Monſieur du Quêne, & l'on peut dire avec juſtice, que la ſouffrance où ils ſont maintenant vient de Monſieur de Guilleragues.

Le Relateur s'aviſe encore de faire

faire l'éloge des Droguemans, comme l'un d'eux ayant parlé si hardiment, que l'on s'est étonné, qu'il n'ait pas été pendu; il ne s'agissoit pourtant, comme il a été remarqué, que de s'expliquer sur la resolution de Monsieur de Guilleragues de ne point augmenter ses presens, & d'avoir le Sofa, & l'on sçait que ces Messieurs avoient trop bien merité de la Porte en intimidant leur Maître, & le persuadant d'arrêter la vigueur de Monsieur du Quêne pour craindre un pareil traitement. Il faut donc effacer de cette Relation manuscrite les lettres pleines de vigueur de cet Ambassadeur, & leur juste traduction que l'on n'eut pas osé faire en un autre temps, la matiere qu'elles contenoient, & les circonspections dont elles étoient remplies, levoient tout sujet de craindre; elles ne s'adressoient

qu'au

qu'au Kheaya, au Reis Effendi, & tout au plus au Visir ; & l'on pourra faire voir qu'un autre Ambassadeur a donné par écrit au Grand Seigneur même les éloges tres-veritables de sa Majesté, par le détail de sa puissance & de ses grandes qualitez ; & quoy qu'on eut pris cela pour des menaces, qu'il n'a pas laissé, y ayant repliqué fort justement, de venir à bout de ses Negociations en profitant mieux de la crainte qu'imprimoit le Roy par la guerre d'Hollande, que n'a fait Monsieur de Guilleragues de la terreur de Chio.

Il y a encore quelque chose à remarquer au sujet du Gazetier, sur l'inventaire qu'il nous fait avec si peu de necessité des pieces qui composoient le present de Monsieur de Guilleragues, à quoy sert cette description des fauteüils, mais puis qu'il l'avoit entre-

entrepris, d'où vient qu'il a oublié le Sculpteur, le Menuisier & le Tapissier qui y ont travaillé ; il devoit bien aussi avoir parlé du Sieur Thuret, en faisant mention de ses pendulles à ressort spiral, & autres manieres ; mais n'y a-t-il point quelque mistere à s'étendre si fort sur ces bagatelles, & à ne parler que legerement d'une petite agrafe de pierreries, & ne peut-on pas croire que les Diamans qui la composoient, valoient bien celuy pour le refus duquel on attribuë tant de gloire & de fermeté à Monsieur de Guilleragues.

L'on a raison de croire par tout ce qui s'est publié au sujet de ces presens ; que le Gazetier a voulu les faire paroître de peu de consequence, afin de faire voir que le Grand Seigneur s'étoit appaisé comme un enfant ; mais il n'y a qu'à lire tout ce que nous

en

en avons remarqué pour conclure que Monſieur de Guilleragues s'eſt gouverné comme un enfant, & qu'il a fait des ſoûmiſſions comme un tributaire. Il n'eſt point de l'uſage de faire mention des preſens dans les occaſions même où l'on a coûtume d'en donner, comme à l'introduction d'un Ambaſſadeur, & lors que l'on eſt capable d'en vouloir inſtruire le public, c'eſt entrer dans l'eſprit des Turcs ; l'on ſçait qu'au dernier renouvellement des Capitulations de la France avec la Porte, ils mirent dans ce Traité qu'il avoit été accordé aprés avoir donné des preſens, mais que l'on le fit rayer. Il faut pourtant avoüer qu'il étoit difficile dans le rencontre dont il s'agit de paſſer les preſens ſous ſilence, ils ſervent de matiere & de fondement à toute la gloire de Monſieur de Guilleragues ; ils ſont le ſujet de

ſa

ſa fermeté, & ils ont contribué à établir plus fortement la puiſſance & la reputation du Roy ; c'eſt par ces preſens que la gloire de M. du Quêne a été dignement ſoûtenuë, & enfin on les doit conſiderer comme l'execution de cet admirable Traité fait par cet Ambaſſadeur avec tant de fineſſe, de penetration & de liberté d'eſprit, quoy qu'il fût priſonnier ; c'eſt ſon obligation par écrit de laquelle on peut dire que jamais promeſſe ſous ſeing privé n'a tant cauſé de bruit & d'éclat. Le Gazetier qui avoit jugé peut-être aſſez à propos de n'en point parler dans ſes premieres Relations & Extraordinaires, qui eſt le temps auquel elle fût faite, s'aviſe de nous faire un article de ſa reſtitution..

Il marque quelle a été renduë ſolemnellement le 5. Juin par le Kheaya aux Interpretes en preſence

ſence de ſix ou ſept des principaux Officiers de la Porte avec ces paroles ; *Le Grand Seigneur a reçû agreablement le preſent de l'Ambaſſadeur de France ; Sa Hauteſſe l'a fort eſtimé, & elle en eſt tres-ſatisfaite ; Voilà ſon billet ; allez le luy porter, & ſaluez-le tres-particulierement de ma part.*

Une promeſſe de cette nature qui a empêché l'effet des reſolutions de Monſieur du Quêne, & qui a changé la gloire aquiſe à Chio en une démonſtration de repentir & reparation publique, meritoit-elle que l'on fit un point capital de ſa reſtitution, ſi ce n'eſt pour la brûler, afin qu'il n'en fût jamais parlé ; quels ſont ces principaux Officiers de la Porte qui en ſont témoins, il faut que ce ſoient quelques Ecrivains, & peut-être les mêmes qui ont été employez à coucher dans les Re-

giſtres

giſtres de l'Empire toutes les circonſtances de la reparation faite à ſa Hauteſſe pour les ruïnes de Chio, & qui ont été chargez d'en faire paſſer les avis aux Pacha, & autres perſonnes qualifiées dans les Provinces.

On ne doute point que le Sultan n'ait été ſatisfait du preſent de l'Ambaſſadeur, qu'il ne l'ait eſtimé & reçû agreablement; mais on ne devoit pas obmettre que ſa Hauteſſe avoit declaré qu'en conſequence de cette reparation, & des ſoûmiſſions qui luy avoient été faites, qu'elle croyoit tres-ſinceres, elle oublioit ce qui s'étoit paſſé, pourvû que l'on ne tombât plus dans une pareille trahiſon.

N'eſt-ce pas la moindre choſe que l'on puiſſe croire de la fierté d'un ſi grand Empereur, quand on voit que le Commis ou l'Intendant de la Maiſon du Viſir ordonne

ordonne aux Interpretes de saluer tres-particulierement l'Ambassadeur de sa part.

On peut dire que tout ce qui s'est passé jusqu'à present de la part de Monsieur de Guilleragues à l'égard du Grand Seigneur a été en quelque sorte par contrainte à cause d'un emprisonnement, & en vertu d'une promesse ; mais voicy le Gazetier qui le fait paroître agissant dans une pleine liberté, *donnant librement à ceux ausquels il ne s'étoit point obligé, aux principaux Officiers de la Porte pour reconnoître*, dit-il, *les bons offices qu'il en a reçû dans cette importante Negociation.*

Voilà une grande generosité de recompenser ceux qui l'ont trompé, qui l'ont engagé dans un si grand nombre de fausses démarches, & qui l'ont fait tomber dans une reparation tributai-

re ; mais il faudroit que le Gazetier fût bien habile pour nous déguiser toutes ces circonstances sous la qualité d'importante Negociation.

On s'étonne qu'il n'ait pas expliqué le détail du present fait au Visir ; il le fait consister en des Vestes, en disant qu'aprés la distribution qui en fût faite aux Officiers inferieurs, selon leur rang & qualité, on presenta au Grand Visir celles qui luy étoient destinées, qu'il les reçût favorablement, & qu'il fit aux Droguemans contre son humeur ordinaire un accueil fort obligeant ; il leur demanda des nouvelles de la santé de l'Ambassadeur, & les chargea de le saluer tres-affectueusement de sa part, se servant d'un terme que les Turcs n'employent jamais en parlant à des Chrêtiens, mais seulement à d'autres Mahometans.

On laisse à juger aux gens un peu clairvoyans, si l'avarice du Visir s'est contentée d'une quantité de Vestes, & quelle est la raison de confondre ce premier Ministre avec d'autres bas Officiers qui se tiennent honorez de luy baiser le bas de sa Veste; c'est pourtant de luy selon la consequence que nous en pouvons tirer du discours du Gazetier, qu'est venu tout l'avantage de l'importante Negociation de Monsieur de Guilleragues. Nous avons fait voir qu'il ne peut pas se vanter d'avoir par ce beau Traité garanti les Negocians François de leur ruïne, & ainsi il faut que le fruit de l'emprisonnement aussi bien que de la promesse en prison, & de la reparation si éclatante au Grand Seigneur, se reduise tout entier à la bonté du Grand Visir, qui a bien voulu s'abaisser jusqu'à demander des nouvelles

de la ſanté de l'Ambaſſadeur, & à le faire ſaluer tres-affectueuſement de ſa part ; ne peut-on pas auſſi induire que ce Miniſtre s'étant ſervi en faveur de Monſieur de Guilleragues d'un terme conſacré pour les Mahometans, on ne ſçauroit avoir trop fait pour meriter cet avantage. On n'explique point cette expreſſion, mais l'on ſçait par exemple que les Turcs ſe retiennent aſſez ordinairement de répondre à un Chrêtien quand ils en ont été ſaluez, *la paix ſoit ſur toy*, parce qu'ils prétendent que leur Loy leur défend de la deſirer aux Chrêtiens; il ſe peut donc faire que le Viſir en parlant de l'accommodement des Tripolins, & de la reparation au grand Seigneur ait deſiré que cette paix ſoit ſtable & ferme ; y a-t-il rien de plus utile & de plus glorieux qu'une ſi grande honnêteté, & le Gazetier n'a-

t-il pas raiſon de finir par là auſſi bien que par la liberalité du Viſir tout le profit de l'importante Negociation de Monſieur de Guilleragues.

Il fait donner par ce Miniſtre à chacun des Dragomans qui luy porterent le preſent de l'Ambaſſadeur vingt-quatre Sequins, & il introduit les Interpretes des autres Nations ſurpris de cette liberalité extraordinaire; on doit pourtant remarquer que ſouvent les Truchemens de Veniſe & des autres Puiſſances Chrêtiennes, ont reçû de l'or du Viſir dans des occaſions ordinaires, comme des preſens du Beiram; & on ne peut pas nier que les Interpretes de France n'ayent eu de plus grandes gratifications au renouvellement des Capitulations, & que le défunt Viſir n'ait donné à l'un d'eux quinze Sequins pour deux pots de fleurs qu'il luy

 porta

porta de la part de ſon Maître.

Ces particularitez ne meritoient pas d'être relevées, & il n'en eut point été parlé, ſi ce n'étoit pour montrer que le Gazetier releve mal à propos des bagatelles dont il veut former ſans fondement une diſtinction à l'avantage de Monſieur de Guilleragues.

Voilà donc la plus grande & la plus importante affaire de l'Ambaſſade de Conſtantinople finie; nous en avons vû toutes les époques depuis la retraite de Monſieur du Quêne; elles ſont du 29. Avril, du 9. & 20. May, du 22. 25. & 27. du même mois, & enfin du 5. & 30. Juin.

Les trois premieres renferment l'Aſſignation donnée à Monſieur de Guilleragues par un Officier du Corps des Huiſſiers ou Sergens, pour le payement de ſa promeſſe, & d'augmentation de ſes preſens. On

On y voit auſſi les pourſuites du Kheaya du Viſir ſur le même ſujet, & l'Audience qu'il donna à Monſieur de Guilleragues avec la reſiſtance & la fermeté imaginaire de cet Ambaſſadeur, pour ne rien ajoûter à ce qu'il avoit promis, & tout cela eſt orné d'une intrepidité ſans exemple ſur la menace des ſept Tours.

Les dattes ſuivantes des 22. & 25. nous font voir la contre-lettre à la vigueur qui vient d'être marquée, & ce déchifrement conſiſte dans la viſite du Doüanier avec ſes eſtimateurs, qui reſiſte & eſtime contre l'uſage les preſens de l'Ambaſſadeur, & qui luy promet de luy apporter l'augmentation de ſon preſent, & de luy prêter de l'argent, ce qu'il executa.

Le 27. a été le jour de la gloire de l'Ambaſſade, & de l'honneur infini qui en rejallit ſur l'Ambaſſa-

baſſadeur par ſon adreſſe & ſa bonne conduite à avoir reduit un Empereur ſi formidable que le Grand Seigneur à recevoir des preſens, de l'argent, des ſoûmiſſions, une eſpece d'amende honorable, un tubé, ou penitence, & un tribut à la face du public, pour la reparation de ce qui s'étoit paſſé à Chio.

On ne voit rien depuis le 27. May, juſqu'au 5. Juin, car les grands évenemens deviendroient trop communs, s'ils ſe ſuivoient de ſi prés.

Le 5. Juin, nous étalle la reſtitution des liens de Monſieur de Guilleragues, c'eſt de ſa promeſſe, par laquelle il avoit bien voulu ſe lier, & qui luy ſervit auſſi de carte de liberté pour ſortir de priſon, on accompagne cette action d'un pardon du Grand Seigneur déguiſé & habillé à la Françoiſe.

Il

Il falloit bien des jours pour se ménager quelque civilité extraordinaire du Visir, qui devoit être le plus grand avantage de toute la Negociation, & ainsi il ne faut pas s'étonner d'un aussi grand interval que celuy du 5. Juin au 30. on l'a employé en apparence à distribuër des Vestes aux Officiers qui avoient servi Monsieur de Guilleragues, mais c'étoit pour couronner tout l'ouvrage par quelque honnêteté de ce premier Ministre.

Le 30. a donc été le jour admirable, jour singulier, auquel le Visir a demandé des nouvelles de la santé de l'Ambassadeur, & a donné quinze Sequins à chacun des Dragomans qui luy portoient son present pour reconnoître les grandes graces que Monsieur de Guilleragues en avoit reçû, sur tout pour l'avoir logé chez luy lors qu'il y demeura trois jours

jours prisonnier dans un trou de chambre, & pour luy avoir procuré l'honneur de reparer le debris de Chio à la face du Grand Seigneur.

Ce seroit un plaisir de sçavoir au juste le compliment du Dragoman, qui aura traité le Visir de Liberateur des Negocians & de l'Ambassadeur, & luy aura attribué une intelligence Angelique pour avoir trouvé le moyen d'appaiser le juste courroux de l'Empereur du monde, il l'aura enfin assuré d'une fidelité inviolable à l'avenir au nom de son Maître.

Quand on fait reflexion sur de si importantes obligations qu'avoit Monsieur de Guilleragues au Visir, on croit avoir droit de penetrer au vray, d'où vient qu'il a tant tardé à le remercier, ayant attendu depuis le 27. May, jour de la reparation, ou depuis

le

le 5. Juin, jour de la restitution de la promesse jusqu'au 30. Juin.

Il y a lieu de croire qu'il auroit voulu joindre à tant de graces, dont il luy étoit redevable, celle d'obtenir le Sofa, & que pour cela il differoit de s'aquitter de sa reconnoissance ; on negocioit cependant, mais le Visir a voulu être payé de ses peines, il a fallu y acquiescer, & se contenter des paroles de ces gens ; que leur Maître étoit genereux, qu'il donneroit le Sofa à l'Ambassadeur, ou l'équivalent, mais qu'il ne falloit point en parler davantage, afin que cela vint purement de la generosité de ce Ministre. On peut conjecturer que le Visir ayant obtenu la satisfaction glorieuse du Grand Seigneur, ne s'empressera pas pour celle de l'Ambassadeur, & l'on peut s'étonner que Monsieur de Guilleragues ayant été trompé une fois, quand

quand on luy fit de pareilles promesses pour delivrer l'Armée des Turcs de Chio, ait encore donné dans le paneau, en accordant une reparation si autentique sans être seur du Sofa.

Le Gazetier qui avoit aussi été abusé la premiere fois n'hesita pas de conclure son Extraordinaire du 14. Janvier par ces paroles:

L'on croit que l'Audience sera aussi bien-tôt accordée à l'Ambassadeur de France, avec les honneurs du Sofa; mais il ne parle plus si positivement, & l'on le voit finir son Panegirique du 2. Septembre suivant, en ces termes:

Le favorable succés d'une Negociation si difficile fait esperer que Monsieur de Guilleragues ne réüssira pas avec moins d'avantage dans ses autres Negociations; mais nous devons finir par cette reflexion, que s'il en coûte autant d'honneur & d'argent, il n'y

aura